

COMMUNE DE HEILLES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 23/11/2012

Date de l'affichage : 23/11/2012

Nombres de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 11

Nombre de membres votants : 15

OBJET : CHOIX D'UN BLASON COMMUNAL

L'an deux mille douze, le 03 décembre à 18 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle de délibérations, sous la présidence de Monsieur Christian VAN PARYS, Maire.

Etaient présents : MM. CHARBIT, COURTOIS, ITTAH, JUNEAUX, KIELBASA, LEBEL, MINZONI, PIERCE, PROSZENUCK et RONFORT.

Etaient absents : MM. G. BASTIEN ayant donné pouvoir à C. VAN PARYS, J.L. LEJEUNE ayant donné pouvoir à D. LEBEL, C. TAINON ayant donné pouvoir à G. KIELBASA et M. BARBIER ayant donné pouvoir à R. ITTAH.

A été élu secrétaire de séance : M^{me} C. COURTOIS.

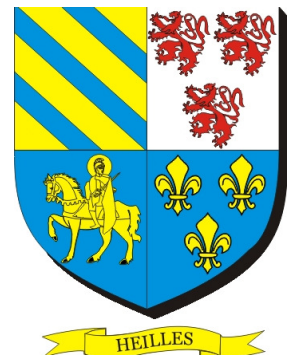
M. le Maire expose que la mairie a été contactée par mail par une personne passionnée par la création de blasons. Cette personne a fait 2 propositions de blason et à partir de ces propositions, une réflexion a été menée pour imaginer d'autres possibilités.

Il précise que plus le blason comporte d'éléments et moins il y aura de probabilités d'usurper celui d'une autre commune.

M. le Maire précise également que vérification a été faite sur le site de l'armorial de l'Oise et que Heilles n'a pas de blason.

Le Conseil Municipal, après s'être fait présenter les différents modèles de blason, décide de porter son choix sur celui se décomposant comme suit :

- Quart supérieur gauche : 3 bandes azur (bleues) sur fond or (symbole figurant sur le blason de l'Oise, représentant l'appartenance à la Région Picardie) ;
- Quart supérieur droit : 3 lionceaux rouges sur fond blanc (symbole figurant sur le blason de la Picardie) ;
- Quart inférieur gauche : Saint Martin sur son cheval, en couleur or, sur fond azur (saint patron de l'église Saint Martin de Heilles) ;
- Quart inférieur droit : 3 lys d'or sur fond azur (symbole figurant à la fois sur le blason de l'Oise et rappelant l'ancienne appartenance à la Région Ile de France et sur le blason de Picardie.



Le fond azur (bleu) symbolise à la fois la couleur du manteau de Saint Martin mais aussi rappelle la rivière Le Thérain.

*Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme*

Acte rendu exécutoire le
compte tenu de son dépôt en Sous-Préfecture
et de sa publication

*Le Maire de Heilles
Christian VAN PARYS*